

23 décembre 2016 – n° 07
160134

POURVOI EN CASSATION RELATIF AUX EMPRUNTS TOXIQUES

Dans le cadre du contentieux mené contre Dexia Crédit Local et la Caisse Française de Financement Local concernant une partie des prêts structurés, la Cour d'appel de Versailles a rendu, le 21 septembre 2016, un arrêt déboutant la ville de ses demandes et la condamnant à verser différentes sommes.

Aussi, afin de poursuivre la procédure engagée,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à :

- INTRODUIRE un pourvoi en cassation contre l'arrêt n° 305 du 21 septembre 2016 rendu par la Cour d'Appel de Versailles ;
- DESIGNER la SCP Hélène MASSE-DESSEN & Gilles THOUVENIN & Olivier COUDRAY, 13 rue du Cherche-Midi - 75006 Paris pour conduire le pourvoi en cassation et défendre les intérêts de la commune dans l'affaire qui l'oppose à SA Dexia Crédit Local et à SA Caisse Française de Financement Local ;
- SIGNER tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOpte PAR 27 VOIX POUR

Abstentions : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
F. NIEZGODA – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 23 décembre 2016

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absence excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOUDA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA.

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à Marie-José LOUDIG
Caroline PRIVAT-MATTIONI	à François FICHTER
Isabelle DE BECKER	à Marc FRISON-ROCHE
Christine FELDEN	à Jacqueline THIRION
Ramata BA	à Fabien NIEZGODA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.